Approuvé : le 27 mars 2017



prévenir, soutenir, représenter www.lymenb.ca

LymeNB est la raison sociale enregistrée pour l'Association néo-brunswickoise de la maladie de Lyme inc., une compagnie à but non-lucratif incorporée en vertu de la loi sur les compagnies du Nouveau-Brunswick en août 2016. Son but est de prévenir les maladies vectorielles à tiques tout en soutenant et représentant ceux qui sont touchés par cette maladie. En septembre 2016, un conseil d'administration bénévole a été nommé afin de diriger l'Association et de gérer ses opérations. Toute personne touchée par une maladie vectorielle à tique est invitée à en devenir membre. Il n'y a pas de frais d'adhésion.

Formulaire de demande

Par la présente, je soumets ma demande d'adhésion à LymeNB (l'Association néobrunswickoise de la maladie de Lyme inc.). En ce faisant, je comprends que :

- J'aurai le droit de vote à toute réunion générale de LymeNB;
- Ma demande doit être approuvée par le conseil d'administration de LymeNB selon l'article 2.02 du règlement de la compagnie no. 1 et qu'une fois approuvée, elle sera enregistrée dans le registre des membres de LymeNB en vertu de la loi sur les compagnies du Nouveau- Brunswick.

Nom (imprimer svp)	
Adresse postale	
Adresse courriel et téléphone :	
Signature et Date	

Veuillez faire parvenir votre formulaire dûment rempli à LymeNB, 51, Chartwell Court, Fredericton (NB) E3B 7A1 ou à : <u>info@lymenb.ca</u> (copie numérisée ou capture d'écran)